

"Enfants boomerang", vivre chez

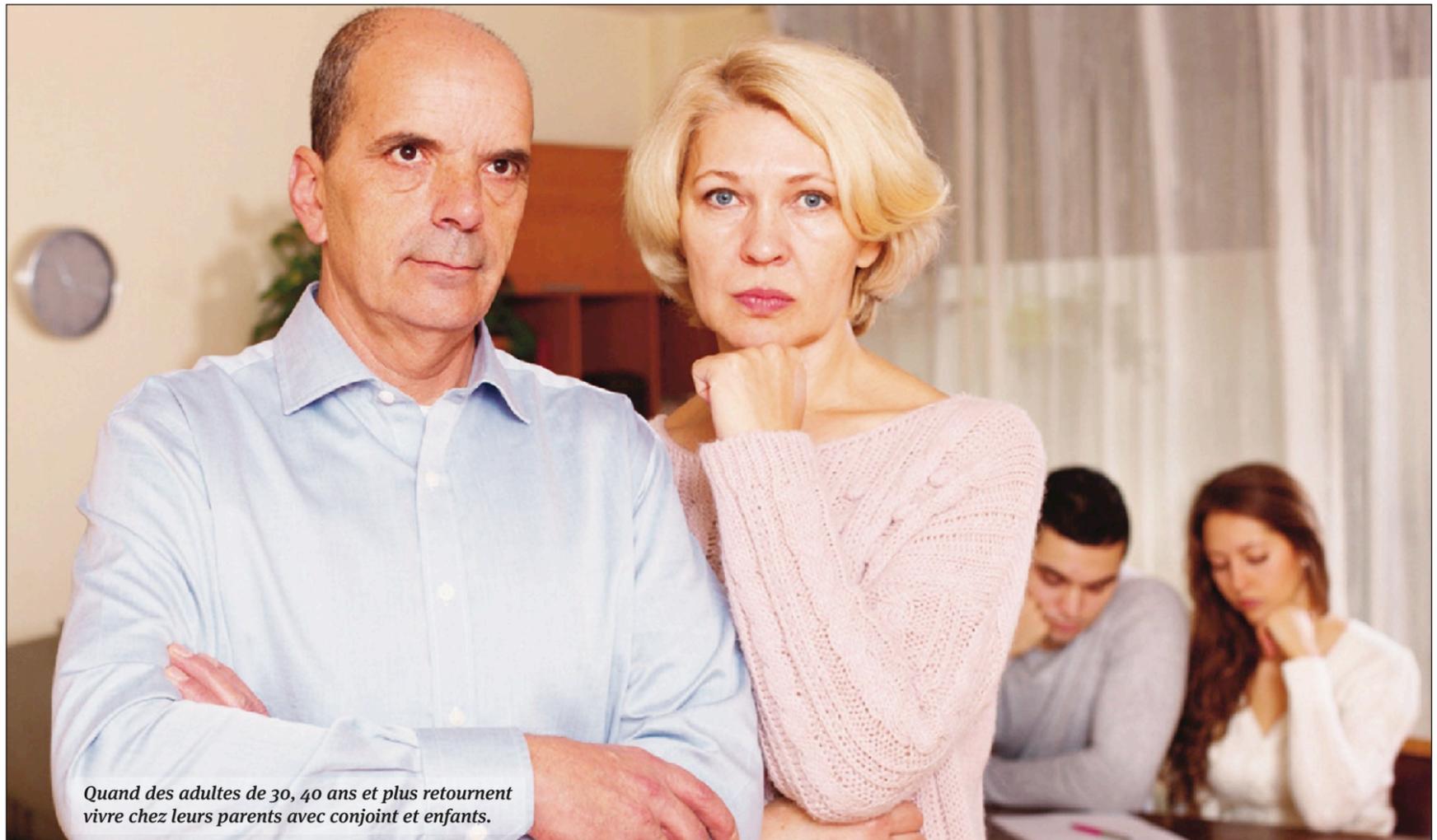
FAMILLE. Ils avaient pris leur envol, certains de ne plus revenir. Mais les aléas de la vie étant ce qu'ils sont, ils sont retournés vivre chez leurs parents, le plus souvent après une rupture, une perte d'emploi ou un loyer trop difficile à gérer. Parfois avec conjoint et enfants. Apparus avec la crise économique de 2007 - 2008, les enfants boomerang sont de plus en plus nombreux dans notre société. Le phénomène est mondial et n'épargne pas la Réunion.

Attention à ne pas les confondre avec la génération "Tanguy". Les kids boomerang, ou enfants boomerang en français, ont déjà quitté le cocon familial pour faire leur vie loin de leurs parents. S'ils sont retournés au bercail, c'est davantage par nécessité que pour retrouver le confort de la maison de papa-maman. Ce brusque retour en arrière survient souvent après une rupture sentimentale, une perte de travail, un loyer devenu trop difficile à payer... ou les trois à la fois ! Ces hommes et femmes de 30, 40 ans ou plus ne reviennent pas toujours seuls.

PLUS DE 20% D'ENFANTS BOOMERANG EN 10 ANS

Parfois, ils sont accompagnés d'un conjoint et d'enfants... au grand dam des parents qui subissent la cohabitation en serrant les dents. Le phénomène, apparu avec la crise économique de 2007 - 2008 n'épargne aucun pays (lire ci-contre).

En France, la fondation Abbé Pierre a interpellé le Gouvernement l'année dernière sur la situation des jeunes majeurs vivant encore chez leurs parents : sur les 4,5 millions de jeunes que compte le pays, un million se déclarait prêts à quitter le domicile familial s'ils en avaient les moyens. D'après l'Insee, 35% des 25-34 ans vivant chez leurs parents ont déjà fait l'expérience d'un logement indépendant, mais ont été contraints de revenir à un moment ou à un autre. La fondation Abbé Pierre assure même qu'entre 2002 et 2013, le nombre d'en-



Quand des adultes de 30, 40 ans et plus retournent vivre chez leurs parents avec conjoint et enfants.

fants boomerang de plus de 25 ans a augmenté de 20%.

À la Réunion, la fondation intervient auprès des personnes les plus en difficulté par le biais des Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO), mis en place par l'état, et les oriente vers le Relais de Bellepierre. La structure compte 22 appartements, tous occupés en permanence. Grâce à cette résidence temporaire, les familles ne sont

plus contraintes de séjourner chez leurs proches en attendant de trouver un nouveau logement. Des structures comme celle-ci, dépendant également de la SIAO, il en existe un grand nombre dans l'île : des maisons de relais, des centres d'hébergement et d'insertion sociale... Ce qui manque le plus à la Réunion, selon Sylvie Leclair, éducatrice spécialisée à la fondation Abbé Pierre

à la Réunion, "ce sont surtout des logements sociaux, adaptés aux besoins de la population".

38 000 LOGEMENTS SUROCCUPÉS À LA RÉUNION

D'après l'Insee, 38 000 logements sont "suroccupés" à la Réunion, c'est-à-dire qu'ils sont trop petits pour le nombre de personnes qui y vivent. Si

toute l'île est concernée, c'est dans le nord et l'ouest que se concentrent près de la moitié des logements suroccupés : au Port, à Saint-Paul et à Saint-Denis.

Dans le chef-lieu, la Ville a fait du logement un de ses principaux combats : 600 et 700 logements supplémentaires sont fournis chaque année. Mais comme le rappelle régulièrement le maire Gilbert

Annette, lors des inaugurations de nouvelles résidences, "ce n'est pas suffisant, car 5 000 personnes attendent toujours de pouvoir vivre dignement". "Tout le monde a droit au logement pour construire sa famille, dit-il. C'est une revendication légitime et je me bats pour ça. Cohabiter avec ses parents ou ses grands-parents est infernal et il faut améliorer les choses".

Dossier : Nathalie Techer

"La cohabitation peut être difficile si elle est subie"



Les principales causes du retour des enfants sont : une rupture amoureuse, une perte d'emploi ou une incapacité à régler un loyer.

Si prendre son envol n'est pas toujours facile, retourner vivre chez ses parents peut aussi se faire dans la douleur. Psychologue à Saint-Denis, Gwœnael Ethève nous parle de cette cohabitation particulière entre parents et enfants adultes.

Pourquoi est-ce que les "enfants boomerang" préfèrent retourner vivre chez leurs parents plutôt que d'aller chez d'autres personnes, des amis par exemple ?

Parce qu'ils recherchent la sécurité et ils la trouvent d'abord chez leurs parents. Et puis, c'est plus pratique aussi, notamment lorsque se pose la question financière.

Ce retour peut-il avoir un impact sur l'estime de soi ?

Chaque cas est particulier, pour certains oui, d'autres non. Tout dépend des liens que l'on a entretenus avec ses parents et de la manière dont s'est passée la séparation : si on a fui la maison ou si on est parti pour construire sa vie... Les rapports avec les frères et sœurs peuvent aussi jouer. Revenir après un

échec amoureux ou une perte d'emploi est déjà difficile, si en plus la cohabitation est forcée, les rapports peuvent vite être conflictuels. La cohabitation peut aussi très bien se passer, notamment si elle est à l'initiative des parents qui ouvrent grand leurs bras.

Justement, comment doivent réagir les parents quand ils voient revenir leurs enfants ? Doivent-ils imposer leur autorité ou les considérer comme des "colocataires" ?

Dans un monde idéal, les parents diraient : "Quels que soient tes choix, même si nous

ne sommes pas d'accord avec toi, notre maison et notre cœur te seront toujours ouverts". Mais dans la pratique, on le sait, les choses ne sont pas aussi simples... C'est difficile de demander à des parents de considérer leurs enfants comme leurs pairs. L'âge n'a rien à voir avec ça : à 60 ans, un individu peut n'être qu'un enfant aux yeux de ses parents. Tout n'est pas blanc ou noir. Pour que ça se passe bien, on peut fixer des règles, à condition de ne pas "subir" la situation, tant du côté des parents que des enfants.

ces adultes qui retournent leurs parents

La vie chez papa-maman

Thomas, Mélanie, Estelle et Freddy sont tous retournés vivre chez leurs parents, alors qu'ils avaient déjà quitté le cocon familial. Ils nous racontent la cohabitation.

• **Thomas**, 35 ans, est retourné vivre chez sa mère dans le sud de l'île... pour la seconde fois au cours de la décennie. La première fois, c'était pour fuir le sort qui semblait s'acharner contre lui, alors qu'il vivait dans l'est de la France. En l'espace de dix jours, sa voiture neuve, achetée deux mois plus tôt, a été complètement réformée lors d'un accident, et tous les appareils électriques de la maison qu'il occupait ont grillé à cause d'un chauffe-eau défectueux. Loin des siens, déprimé, las des assurances qui se renvoyaient la balle pour l'indemniser, il a laissé tomber son emploi dans l'agro-alimentaire et est revenu chez sa mère à la Réunion. Au départ, il pensait rester quelques semaines, voire quelques mois, soit le temps de trouver un nouvel emploi et un appartement, mais au final il est resté 3 ans !

"Contraint de régler le crédit que j'avais contracté pour ma voiture réformée, je ne pouvais pas m'offrir un autre véhicule, et quand on est limité dans ses déplacements, c'est difficile de trouver un emploi. J'ai aussi fait des démarches pour obtenir un logement social, mais elles n'ont pas abouti, car je n'étais pas prioritaire", explique-t-il.

En 2015, il est retourné suivre une formation de technicien en métropole dans l'espoir de décrocher ensuite un boulot à la Réunion. Rentré depuis quelques semaines, il a une nouvelle fois déposé ses valises... chez sa mère !

"C'est très dur à vivre, car on a l'impression de revenir en arrière au lieu d'avancer. Et puis, je ne suis pas chez moi, je ne peux pas faire ce que je veux, soupire-t-il. Pour ma mère, divorcée depuis

plusieurs années, c'est difficile aussi. Je vois bien qu'avec son compagnon ils manquent d'intimité..."

D'ailleurs, cette dernière lui fait souvent des réflexions sur le sujet...

"Elle me demande sans arrêt quand est-ce que je vais trouver du travail. Comme si c'était aussi facile que ça !", s'agace-t-il. Elle passe son temps à dire "Fais ci", "Fais pas ça". Pourtant, je participe au fonctionnement de la maison, moi aussi. Je paye une partie des courses, j'ai acheté des meubles pour elle..."

Pour que la situation ne se détériore pas davantage, Thomas s'est donné trois mois pour s'en sortir. "Si je ne trouve pas de boulot dans l'île, je retournerai en métropole. Ou alors, je tenterai ma chance au Canada. Là-bas, les opportunités sont plus nombreuses", dit-il.

Une fois ces galères derrière lui, il espère pouvoir enfin fonder une famille : "Si aujourd'hui je n'ai toujours pas de femme et d'enfants, c'est uniquement parce que je ne me suis toujours pas stabilisé. J'espère avoir très vite une situation et prendre mon envol pour de bon".

• Après quelques années passées dans sa famille maternelle à la Réunion, **Mélanie**, jeune zoréole d'une trentaine d'années, est retournée chez ses parents dans le nord de la France il y a sept mois. Avec son compagnon, Mickaël, et leurs trois enfants.

"Mon ami et moi avions tous les deux un travail dans l'île, moi dans l'administration, lui dans un garage, dit-elle. Mais j'avais envie de rentrer dans ma ville natale et lui voulait vivre autre chose".



La cohabitation n'est pas toujours facile...

La petite famille pensait rester quelques mois dans la maison parentale, le temps de trouver un loyer et une vie active. Après un premier faux départ, elle y est encore, moins d'un an après son arrivée.

"En fait, la cohabitation avec mes parents s'est d'abord très mal passée, raconte Mélanie. Au début, ils étaient contents de voir leurs petits-enfants. Mais même si la maison est grande, la promiscuité a généré pas mal de tensions... On se disputait pour tout : la télé, le temps passé à la salle de bain, l'heure du repas... On se prenait même des réflexions sur l'éducation des enfants".

Mickaël, son compagnon, a décroché assez rapidement un emploi chez un garagiste. "Mais le soir, en rentrant, il se disputait avec mon père, poursuit la jeune mère de famille. Souvent pour des brouilles, parce qu'il avait oublié de passer prendre une course, par exemple !".

Dans cette ambiance tendue, le couple a fini par se séparer et Mickaël est allé s'installer chez des amis, à quelques kilomètres de là. Après une période de reproches et de disputes, les deux jeunes parents se sont réconciliés.

"A ce moment-là, il n'était plus question de continuer à vivre chez mes parents, alors j'ai rejoint Mickaël avec les enfants chez nos amis", poursuit Mélanie.

Réduits à occuper à eux cinq la même chambre, ils ont fini par retourner chez les parents. C'était il y a un mois. Les rapports sont toujours "tendus",

mais à présent, "chacun met de l'eau dans son vin", confie Mélanie.

Le couple recherche toujours une maison. Il y a peu, il a pris contact avec une assistante sociale pour être enfin autonome.

"Cette fois, on espère vraiment que ça va aboutir, souffle Mélanie. Cette situation nous épuise".

• Après une séparation houleuse avec le père de son enfant, **Estelle**, 37 ans, est retournée vivre chez sa mère, il y a un peu plus d'un an, son fils sous le bras. Salariée dans le milieu de la communication, elle travaille le jour et laisse sa mère déposer et récupérer l'enfant de 7 ans à l'école. Le soir et le week-end, elle peut aussi s'évader avec ses amis en toute quiétude : sa mère est toujours là pour s'occuper du petit et d'après la jeune femme, "elle adore ça !".

"Dans mon cas, la cohabitation se passe très bien, assure-t-elle. Ma mère est veuve et nous avoir à ses côtés a changé sa vie, autant que la nôtre. Je n'ai qu'un frère, mais il vit loin de nous".

Estelle reconnaît "des petites querelles" de temps en temps, notamment en ce qui concerne l'éducation et le bien-être de l'enfant. "Elle est d'une autre génération et veut imposer son point de vue, dit-elle. Quand je sors, je dois aussi lui rendre des comptes, comme quand j'étais ado. Ça m'agace, mais ce n'est pas plus grave que ça. Et c'est plutôt agréable d'être

chouchoutée par sa mère, surtout après avoir été rabaissée par mon compagnon pendant des années".

La jeune femme souhaiterait trouver un appartement à proximité de la maison de sa mère, mais avoue "prendre son temps". "Je sais que le jour où on partira, ce sera un déchirement, dit-elle. Pour l'instant, cette situation me convient. Alors je ne brusque rien".

• À la suite d'une rupture amoureuse, **Freddy**, jeune photographe d'une trentaine d'années, est retournée chez sa mère, qui vit seule avec un de ses frères infirmes. C'était il y a trois ans et il y est encore aujourd'hui. En trois ans, sa situation personnelle a changé : sa nouvelle copine, qui vit elle aussi chez ses propres parents, vient de mettre au monde leur premier enfant. Malgré tout, Freddy ne voit pas l'urgence de partir s'installer tout de suite dans un logement.

"Je n'ai pas envie de mettre de l'argent dans une maison qui ne m'appartient jamais", explique-t-il.

Le jeune homme ne profite pas non plus de son hébergement chez sa mère pour économiser : son salaire lui sert à rembourser des dettes.

"Je me sens bien chez ma mère, mais même si j'avais voulu partir, je n'aurais pas pu le faire", confie-t-il.

Alors, pour l'instant, il "ne se prend pas la tête" et ne se met "aucune pression". Très conciliante, sa mère le laisse aussi mener sa vie comme il l'entend.

Le point de vue d'une mère

Giselle est la mère de Thomas, ce célibataire de 35 ans revenu vivre chez elle, faute de trouver un emploi et un loyer à la Réunion.

"Sa présence ne me gêne pas tant que ça à la maison. Je suis contente de l'avoir à mes côtés, confie-t-elle. Mais je vieillis et je m'inquiète pour lui. De mes trois fils, c'est le seul qui n'a toujours pas pris son envol pour de bon. Il est trop grand pour rester avec moi. A son âge, il devrait avoir une situation, une famille..."

Même si elle vit modestement, elle se dit en mesure de lui offrir un toit et à manger. Mais elle ne veut pas que la situation s'éternise. "Bien sûr, je préfère l'avoir à la maison que de le savoir SDF, dit-elle. Mais je serais encore plus heureuse s'il avait son logement particulier".

Elle reconnaît ainsi que si la situation est difficile pour lui, elle l'est tout autant pour elle : "Vivement qu'il trouve un emploi !"

Un phénomène mondial

Le retour des enfants-adultes au domicile familial est un phénomène mondial. Il touche davantage les hommes que les femmes : 35% des hommes européens de 25 à 34 ans, contre seulement 21% des Européennes de la même classe d'âge. Aux Etats-Unis, 21,6% des 25-34 ans cohabitent avec leurs parents selon le Census Bureau, contre 15,8% en 2000 et 11% en 1980. En France, ce recours au bercail des 25 à 34 ans est passé de 8% à près de 12% entre 2006 et 2011, selon Eurostat. Au Royaume-Uni, il oscille entre 15% et 17% depuis quelques années, contre 12% à 13% avant la crise. En Grèce, en Bulgarie, en Slovaquie et à Malte, plus de la moitié des 25-34 ans vivent désormais au domicile parental. En Espagne, en Italie, au Portugal, la proportion varie entre 40% et 50%. La tendance se confirme aussi en Australie, au Canada, sans oublier le Japon. Dans ce pays vieillissant, 16% des 35-44 ans vivent chez leurs parents contre 12% en 2005.

L'origine de "boomerang kid"

Le mot a été utilisé pour la première fois en 2005 par la sociologue canadienne Barbara Mitchell pour décrire le retour de jeunes Américains au domicile familial. On les appelle aussi génération "kangourou" ou "hôtel Mama".

"Retour chez ma mère" au cinéma

Comme la génération Tanguy, il y a quelques années, le phénomène a inspiré le cinéma français, qui vient de sortir "Retour chez ma mère" avec Josiane Balasko et Alexandra Lamy.



Souvent, parents et enfants ont du mal à se comprendre.